Questions orales

[Français]

Le premier ministre est-il donc prêt à rencontrer les ministres de l'Éducation et d'autres groupes, tels que l'Association des universités et collèges du Canada, l'Association canadienne des professeurs d'université, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, l'Association canadienne des syndics des écoles, afin de comprendre les effets négatifs qu'auront ces réductions en matière d'éducation au Canada? Le premier ministre s'engage-t-il aujourd'hui à rencontrer ces groupes?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le député s'est fourvoyé royalement en anglais. Il commet la même bêtise en français. Le problème était le même et la solution est la même en anglais qu'en français. Nous sommes en train de procurer une nouvelle prospérité grandissante pour le Canada. On est en mesure d'en faire davantage pour les universités, les centres de recherches et les institutions à travers le Canada. C'est cela que nous avons fait en majorant nos contributions auprès des provinces, de 6,5 p. 100 par année, alors qu'on maintenait nos propres majorations à 3,5 p. 100. C'est aux provinces, je pense, de faire leur part à aider le gouvernement national, de traiter avec ce qui est, dans le fond, un problème national. Le déficit n'est pas un déficit fédéral, c'est un déficit national. Tous les citoyens et tous les gouvernements ont leur rôle à jouer là-dedans.

[Traduction]

M. Jack Iyerak Anawak (Nunatsiaq): Monsieur le Président, c'est au premier ministre que je m'adresse. Le 15 février dernier, il déclarait: «Il est temps. . . de nous rappeler ce que c'est que d'être une minorité et de traiter les groupes minoritaires avec autant de tolérance et de largeur d'esprit que nous voudrions qu'ils le fassent si nos situations étaient inversées.»

Le premier ministre croit-il que son ministre des Finances était animé de ce noble sentiment lorsque, cinq jours plus tard, il coupait entièrement les crédits alloués aux journaux autochtones, sabrait dans les crédits alloués aux émissions radiodiffusées et télévisées destinées aux autochtones et abolissait une fois pour toutes les crédits alloués aux organismes politiques autochtones?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): En ce qui concerne la population autochtone, monsieur le Président, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien disposera l'année prochaine d'un budget de plus de 3,5 milliards de dollars, soit une augmentation de 200 millions de dollars en une seule année. Le gouverne-

ment n'a décrété aucune réduction des crédits alloués aux autochtones de notre pays. En fait, nous avons prévu pour l'année prochaine une augmentation de 200 millions de dollars et nous entendons faire encore davantage à l'avenir.

• (1440)

M. Jack Iyerak Anawak (Nunatsiaq): Monsieur le Président, c'est également au premier ministre que je pose ma question supplémentaire. Je ne vois vraiment pas ce que lesdites augmentations peuvent avoir à faire avec la réduction d'environ 600 000 \$ sur un budget global de 2 millions affecté au financement des journaux autochtones et au réseau radiophonique Inuit.

La même semaine où le gouvernement annonçait ces coupes budgétaires, on présentait la nouvelle pièce d'or de 100 \$ qui met en vedette le peuple Inuit et sa langue, l'inuktitut. Le premier ministre pourrait-il donner un sens au désir qu'il a exprimé de protéger les minorités linguistiques en ordonnant le rétablissement du financement des programmes autochtones, de façon que la nouvelle pièce d'or n'entre pas dans l'histoire comme la représentation d'une espèce en voie de disparition?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Comme le premier ministre l'a dit à mon collègue le député représentant l'Arctique oriental, monsieur le Président, le gouvernement du Canada contribue plus de 4 milliards de dollars au financement des programmes destinés aux peuples autochtones et Inuit du Canada et il entend les majorer en moyenne en 1990 de plus de 8 p. 100.

Si nous avons majoré les crédits alloués aux programmes visant à favoriser l'accès des autochtones et des Inuit à l'auto-détermination, le règlement des revendications territoriales, ainsi que les programmes visant à appuyer les initiatives de nos autochtones dans les domaines social, sanitaire et éducatif, c'est que le gouvernement actuel, mes prédécesseurs et moi-même estimons qu'il est extrêmement important de répondre de façon juste et équitable aux besoins des autochtones.

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

M. le Président: Je désire signaler aux députés la présence à notre tribune de l'honorable John Efford, ministre des Services sociaux de la province de Terre-Neuve et du Laborador.

Des voix: Bravo!